

# DE FRANÇAIS À CANADIENS

par JOACHIM LAMBERT

Si l'on s'arrête un peu sur l'histoire du Québec, il est connu que les colons français, nos ancêtres, se sont appelés *Canadiens*; ceci en référence à Canada, *kanata*, qui signifie en iroquoien *groupement de cabanes, agglomération, hameau, village, là où j'habite*.

L'appellation *Canada* remonte à 1535, lors du deuxième voyage de Jacques Cartier, alors que celui-ci remonte la *rivière Canada*, le fleuve Saint-Laurent : « Le 10 août 1535, fête de Saint-Laurent, Cartier arrive à une baie qu'il nommera la baie Saint-Laurent. Cette appellation, Mercator, célèbre géographe hollandais du XVI<sup>e</sup> siècle, l'étendra par la suite à tout le fleuve Saint-Laurent »<sup>1</sup>. Pour Jacques Cartier, il s'agit cependant de la rivière de Canada. Pourquoi Canada? C'est que, lorsqu'il navigue sur le fleuve, selon son expression, il existe trois royaumes : le royaume du Saguenay, le Royaume de Canada à environ 16 kilomètres en amont du Saint-Laurent et en aval de Stadaconé (en iroquoien, le *roc*, le *promontoire*) et qui par la suite va devenir Québec (en algonquien, *rétrécissement du fleuve, là où c'est bouché*), et le royaume d'Hochelaga (en iroquoien, *chaussée de castor*), aujourd'hui Montréal. Ce qui veut dire que, lorsque Cartier parle en 1535 des *Canadiens*, il s'agit des Iroquoiens qu'il a rencontrés à Stadaconé.

« À son second voyage au Canada, en 1535-1536, Cartier (1491-1557) désigne généralement par ce nom (*Canada*) la partie de la vallée laurentienne comprise entre la Grosse Île, une île du Saint-Laurent située à quelques kilomètres de Montmagny, et, à l'ouest, Achelay, bourgade amérindienne, depuis longtemps disparue, qui se trouvait entre Québec et Trois-Rivières. L'explorateur malouin aurait connu l'existence de la *prouvynce de Canada* dès l'année précédente, grâce aux deux amérindiens Domagaya et Taïnoagny, qu'il avait pris à son bord et amenés en France ».<sup>2</sup>

Pendant tout le XVI<sup>e</sup> siècle, l'ethnonyme *Canadiens* désigne donc le peuple iroquoien de la région de Stadaconé.

---

<sup>1</sup> R. LAHAISE, dans G. GOUGEON, *Histoire du nationalisme québécois*, p.18.

<sup>2</sup> COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC, *Noms et lieux du Québec*, p.101.

Plus tard, *Canadiens* devient plus englobant. « À partir de 1603, dans les récits des voyageurs français [...] à nouveau l'ethnonyme (*Canadiens*) nomme des Indiens, à la fois dans le sens large des peuples qui vivent le long de la rivière de Canada et du golfe de Canada, peuples nomades, et plus souvent dans le sens restreint des Micmacs gaspésiens »<sup>3</sup>. « Quand Lescarbot écrira son histoire de la Nouvelle-France, publiée à Paris en 1609, à ce moment-là il parle des Canadiens, non pas uniquement pour désigner les habitants du Canada de Québec, mais pour désigner l'ensemble de la population laurentienne »<sup>4</sup>.

De 1535 jusque vers 1616, soit pendant la période où *Canadiens* désigna les Indiens, la graphie française de l'ethnonyme pris diverses formes qu'il est intéressant ici de relever. En 1535, Cartier écrivait *Canadians*; en 1558, le cosmographe André Thevet écrivait *Canadies*, puis en 1575, *Canadeens* ou *Canadeés*; en 1609, l'historien Marc Lescarbot écrivait *Canadaquoa* ou *Canadaquois*; en 1612, Champlain écrivait *Canadiains*; et, finalement, en 1616, le jésuite Pierre Biard écrivait *Canadins* ou *Canadois*.

« Peu d'auteurs [...] ont eu recours à cette forme de nomination (*Canadiens*) parce que le mot *Sauvage* était là, générique indétronable, et parce que la connaissance des noms des peuples des Amérindiens s'était affinée. Alors, Canadien au sens déjà faible et souvent flou a été oublié. Aussi, rien d'étonnant, surtout que le mot était libre, qu'on les ait nommés Canadiens, ces habitants du Canada qui formaient sur les rives du Saint-Laurent un groupe majoritaire. Et on les différençia ainsi non pas des Amérindiens mais des Français métropolitains ».<sup>5</sup>

Le nom Canadien pour désigner les Français installés au Canada a connu une évolution lente et progressive. Pendant les premières années de la colonisation, soit à partir de 1608, deux modes de dénominations cohabitent pour désigner les colons Français: habitant et Français ou *François* en Moyen Français. « Pour exprimer lexicalement la différence entre le métropolitain et le colon, les auteurs utiliseront une expression synonyme de Canadien : habitant du Canada »<sup>6</sup>. Ce n'est qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle que le mot habitant prendra le sens très précis de cultivateur.

C'est sous le premier mandat de Frontenac comme gouverneur de la Nouvelle-France entre 1672-1682, donc 64-74 ans après Champlain, que les colons français s'approprièrent le nom de *Canadiens*. Son utilisation fréquente dans la littérature officielle du roi de France en est la meilleure preuve.

« Le mot Canadien désigne les Français qui ont fait souche en Nouvelle-France, ceux qui y sont installés à demeure ou qui se sont habitués au pays comme on dit à l'époque, les

---

<sup>3</sup> G. CARPIN, *Histoire d'un mot. L'ethnonyme Canadien de 1535 à 1691*, p.64.

<sup>4</sup> R. LAHAISE, dans G. GOUGEON, *Histoire du nationalisme québécois*, p.18.

<sup>5</sup> G. CARPIN, *Histoire d'un mot...*, p.154-155.

<sup>6</sup> *Ibidem*, p.135.

distinguant ainsi des immigrants récents »<sup>7</sup>: ce sont les *celui qui habite ici*. Dans l'édition 1734 du Dictionnaire de Trévoux, un Canadien est un « homme né en Canada, mais de parents français établis au Canada ».

Parallèlement avec Canadiens, le nom *Français-Canadiens* était aussi parfois utilisé : « De Rome, en 1648, le père Vincent Carafa, général des Jésuites, répond en latin à une lettre du père Charles Lalemant. Carafa écrit : Je suis reconnaissant de la bienveillance de votre révérence envers le père Fontaine et les *Français canadiens* mais il me paraîtrait prendre une décision imprudente que d'envoyer ce père en Canada »<sup>8</sup>.

De plus, dans ce même dictionnaire Trévoux, une différence est bientôt faite entre un *Canadien* et un *Canadoi*. Si « un *Canadien* est un homme né en Canada, mais de parents français établis en Canada », un « *Canadoi* est un sauvage, un naturel de Canada ».

« En 1663, on compte 2 500 personnes (*en Nouvelle-France*) et, de ce nombre, environ la moitié est née au pays. C'est ce qu'on appelle la génération de l'enracinement. C'est la première fois qu'il y a quelque 1 200 personnes nées de parents français au pays et qui ne peuvent pas dire : Je prends le bateau et je m'en retourne en France. Ces individus ne sont pas français comme tels. C'est pourquoi ils ont déjà commencé à s'adapter et à se différencier. »<sup>9</sup>

Pour tout résumer, l'histoire de l'implantation de l'identité française en terre d'Amérique du Nord s'est donc manifestée successivement avec deux ethnonymes, soit: *Français* et *Canadiens*, chacun de ces ethnonymes correspondant respectivement à ces deux périodes, soit de 1608 à 1672-1682 pour *Français* et de 1672-1682 à 1845 pour *Canadiens*.

En 1535, Jacques Cartier nommait la première nation amérindienne qu'il rencontre, des iroquoiens de la région de Québec, Canadiens. Cette situation perdura jusqu'en 1603 alors que les immigrants de passage, continuaient à se nommer Français tout comme les Français métropolitains.

En 1603, avec le cartographe et explorateur Samuel de Champlain (1570-1635), *Canadiens* s'adressera désormais non plus seulement aux iroquoiens de la région de Québec mais à toutes les nations indiennes du fleuve et du golfe Saint-Laurent. Par ailleurs, étant donné que les tribus sont de plus en plus appelées par leurs noms d'origines, Canadiens tombe dans l'oubli, et c'est le terme *Sauvages* – à l'époque autant, sinon plus utilisé que *Canadiens* –, qui subsistera. Ce nom de Sauvages qui signifie *homme de la forêt*, n'avait pas à l'origine le sens péjoratif de *barbares* qu'on lui attribua plus tard. Il avait, à ce moment-là, la qualité d'un ethnonyme avec sa majuscule.

---

<sup>7</sup> J. MATHIEU et J. LACOURSIÈRE, *Les mémoires québécoises*, p.100.

<sup>8</sup> G. CARPIN, *Histoire d'un mot...*, p.127.

<sup>9</sup> R. LAHAISE, dans G. GOUGEON, *Histoire du nationalisme québécois*, p.22.

En 1663, la Province de la Nouvelle-France comprenait un immense territoire qui s'étendait d'est en ouest depuis les actuelles provinces maritimes jusqu'aux Rocheuses, et du nord au sud depuis la baie d'Hudson jusqu'au golfe du Mexique, à l'exclusion des 13 colonies de la Nouvelle-Angleterre qui occupaient le littoral atlantique jusqu'aux Appalaches.

« Cette Nouvelle-France comprend sept régions – entres autres, la Louisiane et l'Acadie – dont le Canada, qui en est le coeur et qui s'étend de Vaudreuil aux Éboulements sur la rive nord, et de Châteauguay à Rimouski sur la rive sud. Comme, à la fin du régime français, quelques 70 000 des 100 000 personnes de la Nouvelle-France habitent le Canada, on comprend pourquoi on retrouve souvent l'appellation pouvant prêter à confusion: Nouvelle-France dite Canada ». <sup>10</sup>

Pour conclure, au XVII<sup>e</sup> siècle, entre 1672-1682, les *Français*, parfois nommés *Français-Canadiens*, adopteront pour les 163-173 années suivantes, soit jusqu'en 1845, le nom de *Canadiens*. 75 ans après la Conquête britannique de 1760, la pression politique et sociale provoquée par l'Acte d'Union du Haut-Canada avec le Bas-Canada est telle, que les *Canadiens* seront contraint d'adopter à contrecœur un nouvel ethnonyme, un ethnonyme tronqué de peuple annexé, pour maintenir leur spécificité identitaire. En effet, puisque les conquérants *British* devenus *Canadiens* se seront appropriés leur nom, dorénavant ils s'appelleraient donc *Canadiens-Français*. C'est l'histoire de cette transformation obligée pour la survivance que nous verrons en détail dans notre prochain article.

---

<sup>10</sup> Ibidem, p.17.